



**Extrait du procès-verbal  
ou  
Copie de Résolution**

**À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kiamika tenue le 12 décembre 2016, au lieu ordinaire des séances, à 20 h 00, et à laquelle sont présents le maire M. Christian Lacroix et :**

- les conseillères : Julie Goyer et Mélanie Grenier
- les conseillers : Robert LeBlanc, Raymond Martin et Denis St-Jean

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, Robert LeBlanc appuyé par Julie Goyer et unanimement résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, séances qui débiteront à 20 h 00:

16 janvier (3 <sup>e</sup> lundi)	10 avril	3 juillet	02 octobre (élect.)
13 février	8 mai	28 août	13 novembre
13 mars	12 juin	18 septembre	11 décembre

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Extraite du livre des délibérations,  
Résolution **2016-12-402**, le 13 décembre 2016.

Pascale Duquette  
Secrétaire-trésorière/ directrice générale